

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 28 JUIN 2022 À 18 HEURES 30

N° DEL2022_149 : CONTRAT DE VILLE DE L'ALBIGEOIS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES POUR SOUTENIR LES ACTIONS 2022 DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES D'ALBI

L'an deux mille vingt deux, le vingt huit juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 28 juin 2022 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Marc VENZAL

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Nathalie BORGHESE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Agnès BRU

Membres excusés :

Messieurs Frédéric CABROLIER, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Mathieu VIDAL (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Nathalie BORGHESE), Achille TARRICONE (pouvoir à Michel FRANQUES), Patrick BLAY (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Anne-Marie ROSÉ (pouvoir à Thierry MALLÉ)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 28 JUIN 2022

N° DEL2022_149 : CONTRAT DE VILLE DE L'ALBIGEOIS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES POUR SOUTENIR LES ACTIONS 2022 DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES D'ALBI

Pilote : Politique de la ville

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Le contrat de ville de l'Albigeois 2015-2020 a été prorogé jusqu'en 2023.

Il traduit la volonté commune et les engagements respectifs des partenaires publics locaux, aux côtés de l'État, pour réduire les inégalités territoriales et améliorer les conditions de vie quotidienne des habitants des trois quartiers prioritaires albigeois de Cantepau, Lapanouse-Saint Martin et Veyrières-Rayssac.

Avec un regard particulier porté à des thématiques transversales, comme l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les discriminations et la jeunesse, il s'articule autour des trois piliers :

- la cohésion sociale : qui inclut la continuité éducative, le lien social, les actions culturelles et sportives, l'accès aux droits ainsi que la citoyenneté et le mieux vivre ensemble.
- Le développement économique, l'emploi et l'insertion.
- Le cadre de vie et l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires.

En réponse à l'appel à projet pour l'élaboration de la programmation 2022, 48 propositions d'actions ont été déposées.

Après instruction en commissions thématiques et techniques réunissant les partenaires signataires du contrat de ville, 41 actions ont été retenues.

Parmi ces 41 actions, certaines appellent le soutien financier de la communauté d'agglomération de l'Albigeois au titre de ses compétences propres : insertion des publics éloignés de l'emploi, inclusion sociale, formation, lutte contre les discriminations. Ces actions s'adressent à différents publics, les adultes, les femmes et les jeunes .

Ainsi, 20 actions présentées par 14 porteurs sont proposées au financement pour un montant total de subventions de 39 800 €.

Association AFEV: 2 000€

L'action Kolocations A Projets Solidaires (KAPS) en reconduction se traduit par des colocations étudiantes installées dans les quartiers prioritaires offrant des facilités de logement aux étudiants en contre-partie d'un engagement solidaire dans le quartier. Sept kapseurs sont accueillis à Lapanouse et trois à Veyrières-Rayssac. L'association s'est également dotée d'une caravane itinérante « la

Vagabonde » en janvier 2022 pour rendre plus visible l'intervention des kapseurs dans les quartiers.

Association AJDR: 2 200€

- Boot camp d'été : action reconduite pour l'organisation d'un séjour de loisirs et de rupture en collectif autour des pratiques artistiques urbaines (danse hip-hop, mix, graff, ...) (1 000€).
- Tous en piste : action reconduite pour la création d'une chorégraphie aboutissant à un spectacle interactif Street-show présenté durant le Festival off d'Avignon (1 200€).

Association ARALIA : 12 800€

- Les actions d'apprentissage de la langue française de premier niveau ont été regroupées pour l'ensemble des quartiers d'Albi : Cantepau, Lapanouse, Veyrières-Rayssac et centre-ville (5 800€).
- L'action d'apprentissage de la langue française de premier niveau à Saint-Juéry (2 500€).
- L'action Pré-sas : développée autour de sept modules, elle permet aux personnes apprenant la langue française de se familiariser avec l'insertion et l'environnement professionnel (1 500€).
- L'action SAS Emploi : au travers de plusieurs volets, elle alterne approche individuelle et collective pour développer un programme d'insertion professionnelle sur mesure pour chaque apprenant (3 000€).

Association CAJ: 1 500€

Action en reconduction autour de la poursuite de la construction d'un deuxième avion par des jeunes originaires de Cantepau.

Association Cavaluna: 1 300€

Action construite sur les quartiers de Lapanouse et Veyrières-Rayssac en partenariat avec les centres sociaux et en lien avec l'action du centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) de Fonlabour. Elle repose sur des ateliers citoyens organisés autour du développement social et de l'autonomie des populations féminines fragilisées, avec l'art comme outil d'expression et de réappropriation de l'espace public.

CFPPA de Fonlabour : 5 000€

Action de formation reposant sur un parcours de un à trois mois, destinée aux femmes des quartiers prioritaires et de l'agglomération visant à favoriser leur accès aux métiers agricoles.

Association Emploi 81 : 2 000€

Action à vocation départementale dont 50 % des publics accompagnés sont domiciliés sur l'Albigeois. Parcours d'insertion professionnelle de 20 semaines avec des immersions dans le réseau d'entreprises développé par des bénévoles (anciens chefs d'entreprises).

École des Parents et des Éducateurs 81 (EPE) : 1 400€

Reconduction de l'action ma santé, mon corps et moi, destinée au public féminin en situation de précarité et leur permettant de reprendre confiance et de retrouver l'estime de soi.

Mouvement pour le planning familial : 2 100€

Nouvelle action proposée dans les quartiers prioritaires albigeois et visant à traiter des problématiques de vie affective, de santé intime et des violences sexuelles et sexistes avec des ateliers collectifs et des permanences individuelles.

Pollux association : 2 000€

Action de prévention des violences sexuelles et sexistes autour des musiques actuelles, construite en partenariat avec la Ville d'Albi et portant sur la mise en place de six temps forts sur les trois quartiers prioritaires à l'attention des jeunes de 10-15 ans.

Régie inter-quartiers d'Albi : 600€

Nouvelle action qui propose une démarche de sensibilisation aux métiers perçus comme masculins par les femmes à travers l'organisation de deux événements dans les quartiers prioritaires de Veyrières-Rayssac et Lapanouse en mai et juin 2022.

Radio Albigés : 2 400€

- # Envoyé local : initiation au journalisme et notamment au support radiophonique pour le public jeune avec des ateliers hebdomadaires dans les locaux de l'association et la couverture d'événements locaux (1 200€).
- Radio Réseaux sociaux : action d'éducation aux médias et d'initiation au journalisme à l'attention des jeunes pour sensibiliser à l'existence et aux mécanismes des éléments de désinformation, de rumeurs et de théories du complot, et pour développer le sens critique (1 200€).

Rebonds : 1 000€

Nouvelle action qui consiste en la mise en œuvre de cycles éducatifs autour du rugby ou d'activités multi-sports dans les écoles de Cantepau et de Lapanouse avec un accompagnement social et éducatif adapté pour les jeunes en fragilité.

Sève et Terre : 3 500€

- Jardin solidaire : action reconduite autour du jardinage et du potager dans le quartier de Veyrières avec animation, aménagement et entretien d'un espace nature associé à l'école, des interventions en pieds d'immeubles... (2 500€).
- Nature pour tous à Cantepau : action reconduite pour l'organisation et l'animation de sorties nature dédiées aux habitants, l'aménagement et l'animation d'un espace sensoriel pédagogique à l'école Saint-Exupéry (1 000€).

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la programmation 2022 du contrat de ville Albigeois,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 14 juin 2022,

VU la présentation en commission développement économique et attractivité du 15 juin 2022,

VU les projets de conventions d'attribution des subventions ci-annexées,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE l'attribution des subventions suivantes :

Association AFEV: action Kolocations A Projets Solidaires (KAPS), 2 000€.

Association AJDR: Boot camp d'été, 1 000€ ; Tous en piste, 1 200€.

Association ARALIA : les actions de base (apprentissage de la langue française 1er niveau), 5 800€ ; l'action de base sur St Juéry, 2 500€ ; l'action pré-sas, 1 500€ ; l'action SAS Emploi, 3 000€.

Association construction aéronef jeunes (CAJ): sport aéronautique au service des jeunes des quartiers prioritaires, 1 500€.

Association Cavaluna : In Femina Urbis, 1 300€.

CFPPA de Fonlabour : plateforme découverte des métiers agricoles - accompagnement renforcé vers l'emploi, 5 000€.

Association Emploi 81 : les tremplins de l'emploi, 2 000€.

École des Parents et des Éducateurs 81 : « ma santé, mon corps et moi », 1 400€.

Mouvement pour le Planning Familial : agir pour l'égalité entre les genres et la lutte contre les discriminations : prévenir, écouter et accompagner, 2 100€.

Pollux Association : #Dingue de zike !, 2 000€

Radio Albigés : # Envoyé local, 1 200€ ; Radio Réseaux sociaux , 1 200€.

Rebonds : projet Insertion Rugby, 1 000€.

Régie Inter Quartiers d'Albi : initiation des femmes des quartiers de Lapanouse et Veyrières-Rayssac à des métiers perçus comme masculins dans un but d'embauche sur des SIAE du territoire, 600€.

Association Sève et Terre : jardin solidaire, 2 500€ ; nature pour tous à Cantepau , 1 000€.

APPROUVE les projets de conventions d'attribution des subventions ci-annexés.

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à signer et à remplir toutes les formalités relatives à la présente délibération.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général primitif 2022 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 28 juin 2022,

Pour la présidente et par délégation,
Le directeur général des services,

Olivier LEVREY